

**1992 - 1997 MORGES (CH)  
BATIMENT ADMINISTRATIF CANTONAL**

**Concours ouvert, 1er prix - En exploitation**

**Prestations :** Mandat global d'architecte  
planificateur général  
Resp projet André Luscher,  
Dagmar Driebeek, Michel Maurer  
Polychromie J.-F. Reymond

**Maître de l'ouvrage public :** CPEV Caisse de pensions de  
l'Etat de Vaud

**Equipe :** Luscher&Partnaires - BAC  
Morges

**Chantier :** 1995 - 1997

**Surfaces de plancher :** 4'611 m2

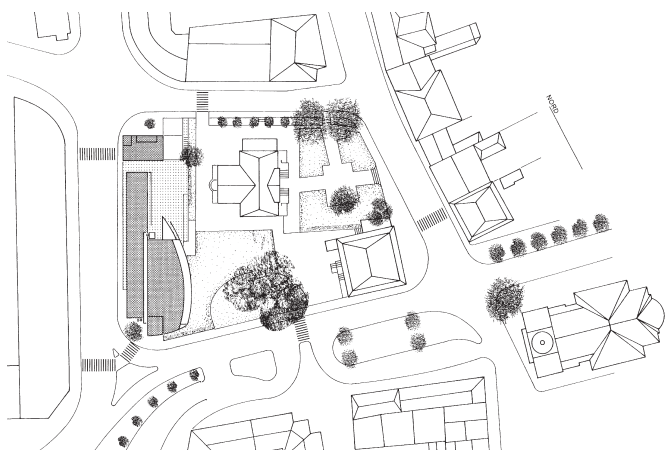
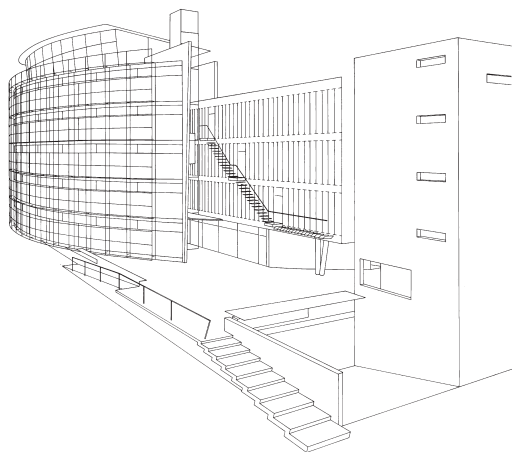
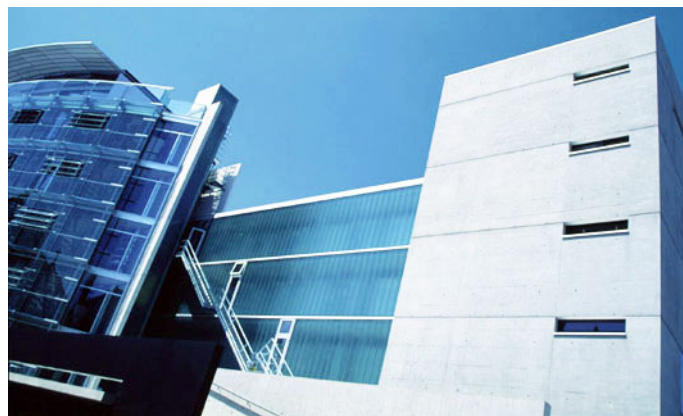
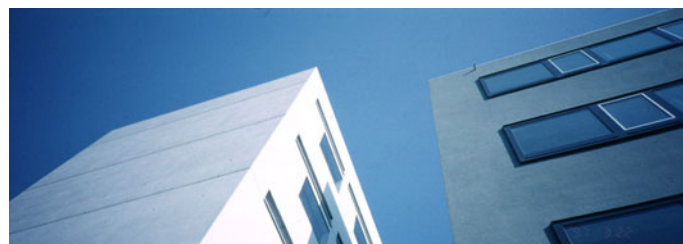
Le bâtiment administratif cantonal (BAC) au centre de Morges présente de multiples visages. Une construction de cinq étages, mince ossature d'acier revêtue d'une peau de verre courbe, abrite de grands bureaux qui ont vue sur le parc et le Léman.

A l'arrière, le long d'une route très fréquentée, un immeuble de béton avec un crépis vert accueille les petits bureaux individuels, sur quatre étages.

Un lumineux atrium sert de plaque tournante entre la sculpture de verre et la barre de béton.

Troisième et dernier élément, un volume cubique où se trouvent des cellules de semi-liberté délimite une petite cour d'entrée, du côté du parc.

L'ensemble est une composition variée, un jeu plein de contraste entre légèreté et pesanteur, entre transparence et épaisseur.



**LUSCHER ARCHITECTES SA**

Bd de Grancy 37 1006 Lausanne / CH info@luscher.ch www.luscher-architectes.ch

## 1992 - 1997 MORGES (CH) BATIMENT ADMINISTRATIF CANTONAL

Contrôle climatique : Sorane SA, D. Chuard

Le souci des conditions d'habitabilité, et en particulier le traitement de la lumière, est omniprésent.

Le concept thermique se base sur une décision du maître de l'ouvrage et de l'architecte que le bâtiment serait conditionné naturellement avec un recours minimum à des installations mécaniques. Mis à part un chauffage général, on ne ventile donc mécaniquement que les espaces borgnes.

Il faut donc agir par anticipation, car sauf le chauffage qui est réglé automatiquement, c'est à l'utilisateur de fermer les stores en quittant son bureau en fin de journée s'il travaille sur la façade Est, et d'ouvrir les éléments nécessaires à la ventilation nocturne lorsqu'il fait chaud. C'est cette anticipation qui demande un peu de bon sens dans la gestion du climat intérieur.

Les bureaux Nord-Ouest exposés au bruit sont ventilés naturellement par des fentes isophoniques dans les fenêtres. Un guichet au fond du local, donnant sur l'espace central, permet une ventilation durant les heures chaudes et un refroidissement nocturne.

Les bureaux Est derrière la double-peau sont isolés de l'espace central. L'effet de cheminée de ventilation de la double-peau est pleinement utilisé, car elle offre également l'avantage de pouvoir laisser les fenêtres ouvertes jour et nuit entre les bureaux et la double-peau sans craindre la pluie ou des effractions, et elle constitue, en plus, une excellente protection contre le bruit.

L'espace central et l'aile Nord disposent d'éléments nécessaires pour une bonne ventilation : des ouvrants sur la façade Nord-Est, à chaque niveau, (ascenseur et entrée) des ouvrants dans la façade Nord-Est sur 3 niveaux, et des ouvrants hauts (sortie d'air) dans la façade Nord-Ouest du corps central.

